

PROJET PEDAGOGIQUE DU SEJOUR « MONTAGNE AVENTURE »
DU lundi 2 août 2021 au samedi 7 août 2021



I/ PRESENTATION DU SEJOUR

Les Alpes, offre un cadre privilégié et dépaysant. Ses chalets de montagne, ses paysages verdoyant et sa gastronomie, notamment ses fromages, plairont aux enfants.

Ce séjour a pour thème la découverte des activités de montagne telles que les activités de Pleines nature, les activités sportives de sensation et en eaux vives.

Ce séjour s'inscrit dans l'opération « vacances apprenantes » qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'ont connu les enfants.

Lors de ce séjour, les consignes sanitaires en vigueur seront appliquées.

Date et horaires du séjour

Départ le 2 août 2021 à 6h00 pour une arrivée à 14h30 (pique-nique sur une aire de repos)

Retour le samedi 7 août 2021 (départ après le petit déjeuner) pour une arrivée vers 20h.

Nom et coordonnées de l'organisateur

Groupe EVASION 78 et Mairie de TRAPPES

Service Accueil de loisirs

Responsable de service : M. Sophian Kadi

Chargé de missions : Bruno HUBERT

N° de téléphone : 01.30.69.16.82

Adresse:1 place de la république 78190 TRAPPES

Nom et coordonnées du centre d'accueil

Centre Le Kaly

Station 1600

05260 Saint Michel de Chaillol

N° agrément DDSC du centre :

Equipe pédagogique

Directeur du séjour : Souhaila AISSANI (BAFD) ; Jennifer DANDO (assistant sanitaire)

Equipe d'animation : 2 animateurs référents, 2 animateurs vacataires et 1 enseignant :

Groupe 1	Groupe 2
Johan M'Bemba stagiaire BAFA	Frederic Milojica Titulaire
Jennifer Dando BAPAAT, stagiaire BAFA	Atika Abidallah stagiaire BAFA

Ainsi qu'un enseignante (référente activités ludo-éducatives) :

Cécile Chonnet

Conditions et modalités d'inscription :

Ce séjour est destiné aux enfants élémentaires âgés de 9 à 11 ans. Les inscriptions se dérouleront auprès de la mairie à partir du 17 juin 2021. Les familles doivent déposer à la mairie ou sur le site de la ville leur fiche de préinscription dûment remplie. Un tirage au sort sera effectué le 5 juillet pour attribuer les 50 places disponibles pour ce séjour. Une liste d'attente sera établie afin de rappeler les enfants qui pourront bénéficier du séjour.

Un test d'aptitude et d'aisance aquatique pour les activités nautiques et/ou en eaux vives sera nécessaire. Les familles auront la possibilité d'emmener leur enfant passer ce test à la piscine municipale Jacques Monquaut.

Les familles devront également fournir un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique de sport et à la vie en collectivité.

Description des lieux

Le centre le Kaly se situe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Hautes-Alpes), à 30 kms de Gap et 670 Kms de Paris.

Le chalet s'étend sur 4 niveaux.

Rez-de-Chaussée :

Cuisine

Salle à manger

Vestiaires

1^{er} étage :

12 chambres de 2 à 6 lits

6 salles de classes et d'activités

2^{ième}, 3^{ème} et 4^{ème} :

45 chambres de 2 à 6 lits

Contenu du séjour

Durant ce séjour, les enfants pourront pratiquer les activités suivantes :

- Via Ferrata,
- Accrobranche / tyrolienne
- Demi-journée au lac de Serre-Ponçon
- Rafting
- Baignade au lac de Serre-Ponçon
- Randonnée
- Visite d'une ferme de montagne avec fromagerie
- Visite de la Maison du Berger

Chaque jour, des temps de travail éducatifs avec des horaires flexibles (selon le planning) seront mis en place. Ils seront encadrés par une enseignante.

L'équipe d'animation proposera également des veillées, des temps libres avec des activités sportives (badminton, tennis de table, football...), ainsi que des temps de détente et relaxation.

Relation avec les familles durant le séjour :

Création d'un blog « ondonnedesnouvelles.com »

Les familles auront la possibilité de suivre le séjour via le blog. Les animateurs ainsi que le directeur feront vivre le blog, à travers des photos ainsi qu'un compte rendu journalier. Un code d'accès leur sera donné.

Organisation du séjour

Avant le séjour, des réunions de préparation sont organisées :

- Avec le directeur et le chargé de missions
- Avec le prestataire Evasion 78 le jeudi 3 juin
- Avec l'équipe d'animation pour l'organisation et la programmation les jeudis 10 et 17 juin.
- Avec les familles pour la présentation du séjour

Pendant le séjour, des petits temps de réunion seront mis en place chaque soir avec l'équipe d'animation, afin de faire un bilan de la journée et un rappel de l'organisation pour le lendemain.

Pour un meilleur suivi des enfants le groupe est divisé en deux et sera suivi par 3 animateurs référents.

Après le séjour, une réunion de bilan sera également mise en place.

Une restitution du séjour aura lieu en début d'année scolaire.

II /Les objectifs pédagogiques du séjour

Ce séjour a pour objectif de permettre aux enfants de partir en vacances, de découvrir la montagne en été tout en apprenant de manière ludique. Il favorisera l'autonomie dans la vie quotidienne, le partage et l'entraide.

L'équipe d'animation mettra en place une ambiance de vacances durant ce séjour.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p>Permettre aux enfants de découvrir un environnement différent de leur milieu habituel. (Ouvrir le champ des possibles aux enfants)</p>	<p>⇒ Profiter pleinement de l'espace naturel avec la montagne pour décor. ⇒ Proposer aux enfants des activités culturelles (visite de la maison du Berger et visite d'une ferme de montagne avec une fromagerie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants paraissent-ils contents et curieux de leur nouvel environnement ? - Participent-ils activement aux activités proposées ? - Montrent-ils du plaisir à participer aux activités et profitent-ils du cadre ?
<p>Favoriser la socialisation et l'harmonie au sein du groupe collectif, éloigné du contexte familial. (Favoriser le bien-être, l'épanouissement et la réussite)</p>	<p>⇒ Organiser une vie de groupe du lever jusqu'au soir : repas, toilettes, activités et temps calmes, temps de travail en commun. ⇒ Mettre en place avec les enfants les règles de vie du séjour, dès le premier jour. ⇒ Proposer aux enfants des jeux en commun, des temps conviviaux, ainsi que de nombreux échanges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le rythme de vie quotidienne est-il bien établi et organisé ? - Les règles de vie sont-elles respectées ? Y a-t-il beaucoup de remise au point à faire ? - Les enfants participent-ils aux jeux collectifs et aux échanges ? - Paraissent-ils épanouis et bien intégrés ? - Sont-ils fatigués ?
<p>Permettre aux enfants l'accès à la pratique du sport de sensation et en eaux vives. (Ouvrir le champ des possibles aux enfants)</p>	<p>⇒ Proposer aux enfants des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer, telles que le rafting, la via ferrata, la randonnée, la baignade dans des lacs et l'accrobranche .</p>	<ul style="list-style-type: none"> -
<p>Permettre à chaque enfant d'être mis en avant et de gagner confiance en soi. (Favoriser le bien-être, l'épanouissement et la réussite)</p>	<p>⇒ Faire pratiquer aux enfants des activités nouvelles (via ferrata, rafting, accrobranche) amenant à la découverte et au le dépassement de soi ⇒ Mettre en place des temps d'échanges et de jeux où les enfants seront mis en avant et en situation de réussite. ⇒ Encourager et féliciter les enfants pour leur comportement, leur participation aux activités et leur assiduité pendant les temps éducatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants se sont-ils sentis à l'aise dans les activités pratiquées ? - Ont-ils montré de la satisfaction et une estime de soi ? - Ont-ils participé avec plaisir et respect aux différents temps d'échange ? - A-t-on pu constater leur réussite à travers différents moments (travail, activités, échanges, vie quotidienne...)

III /Protocole sanitaire

Les locaux d'activités et d'hébergement

Le nettoyage approfondi des locaux sera effectué avant l'ouverture des lieux d'accueil et d'hébergement. L'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels, avec des gants de ménage.

Les sanitaires seront désinfectés plusieurs fois dans la journée.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

La présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydro alcoolique ou de savons pour les personnels. L'approvisionnement en équipements et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité (savon liquide, essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non manuelle).

Le lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux, de préférence avec une serviette en papier jetable.

La participation des mineurs aux tâches de nettoyage sera limitée. Ces dernières doivent être prioritairement réservées à des intervenants adultes munis de protections individuelles.

Les conditions d'hébergement

L'hébergement des encadrants doit permettre les meilleures conditions de sécurité des mineurs et respecter les règles de distanciation physique.

Le nombre de lit par chambre sera fixé par l'organisateur. Les lits seront placés de sorte à respecter la distance de 2 mètre entre chaque tête de lit et, si cela n'est pas possible, tête-bêche.

L'utilisation en simultané des deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche.

Le port du masque (masques grand public)

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements.

Les masques sont fournis par les organisateurs pour l'ensemble des encadrants présents sur le lieu du séjour.

Les activités

Les activités doivent être organisées par petits groupes.

Le programme d'activités proposé doit tenir compte de la distanciation physique, lorsqu'elle est requise, et des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées.

La mise à disposition d'objets partagés (livres, ballons, jouets, crayons etc.) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

- → Les transports

Les véhicules utilisés dans le cadre des ACM, notamment pour amener les mineurs sur le lieu de séjour et pour les ramener après ce dernier, doivent faire l'objet, avant et après son utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Les accompagnateurs doivent porter un masque grand public.

Les enfants de plus de 11 ans doivent porter un masque dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

- → La restauration

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celles appliquées dans le protocole sanitaire de l'hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1 mètre linéaire entre 2 tables ou installation d'écrans entre tables lorsque cette distanciation n'est pas possible).

Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration doit être réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant doit être réalisé après chaque service.

III/ ROLE ET ATTITUDE

Le rôle de l'animateur/animatrice

- *Garantir la sécurité physique, morale, affective et sanitaire de chaque enfant:*
 - en étant à leur écoute et toujours présent avec l'aide de l'équipe
 - en ayant connaissance des règles de sécurité et informations particulières concernant les enfants (P.A.I.).
 - en étant juste envers tous les enfants
 - en changeant un enfant qui a eu un incident corporel et en le rassurant
 - en respectant le rythme de vie de chaque enfant et en s'adaptant à leur besoin
 - en encourageant et en valorisant les enfants à travers les différentes activités ainsi que la vie quotidienne.
- *Apporter des valeurs éducatives aux enfants:*
 - en étant un exemple dans son propre comportement (langage correct et tenue décente) et en mettant en avant la politesse.
 - en instaurant un respect mutuel et quotidien au sein du groupe, et ce par une attitude positive envers tous les groupes.
 - en permettant à l'enfant de se développer, de s'épanouir, mais aussi d'élargir ses connaissances à travers les différentes activités proposées et autres temps informels.
 - en cherchant toujours l'intérêt et l'épanouissement de l'enfant.
- *Avoir le sens du service public:*
 - en étant disponible et à l'écoute des familles
 - en accueillant chaleureusement les enfants.
- *Être professionnel:*
 - en étant ponctuel
 - en étant formateur envers les autres animateurs, notamment les débutants et stagiaires
 - en favorisant une ambiance conviviale et en communiquant au mieux avec l'équipe d'animation et de direction

Le rôle du directeur

Le directeur ou la directrice doit tenir le même rôle que l'équipe d'animation, auquel lui sont ajoutés d'autres missions propres à sa responsabilité.

1/ Etre garant de la sécurité de chacun :

- Veiller à l'état physique et moral de chacun, enfants et adultes.
- Connaître la réglementation et consignes de sécurité aux normes de la DDCS (Direction Départementale de Cohésion Sociale) et informer l'équipe.
- Faire le suivi des fiches sanitaires, des PAI et de la pharmacie.
- Prévenir des problèmes et dangers éventuels (maladies, fuite d'eau, bris de verre, protocole sanitaire...)

2/ S'assurer de la bonne mise en œuvre des activités, mettre à disposition le matériel et gérer le budget.

3/ Etre disponible et à l'écoute envers les enfants, les familles et l'équipe d'animation.

IV/ JOURNEE TYPE (donner à titre indicatif en fonction des sorties prévues ce jour-là)

7H15-7H45 : Réveil échelonné

8H00-8H30 : Petit-déjeuner. Chaque enfant devra être réveillé au plus tard à 7h45. Les animateurs s'occupent de leur groupe de référence.

8H30-8H45 : Petite toilette et rangement rapide des chambres (lits faits, pyjamas pliés et matériel de toilette rangés). Temps également suivi par les animateurs référents.

8H45 à 9H00 : Départ en car ou à pieds sur les différents lieux d'activités

10h00-12h00 : Activités

12H00-13H00 : Passage aux toilettes. REPAS. Nommer un chef de table pour chaque table, à chaque repas. Les animateurs devront rester vigilants à ce que les enfants aient mangé suffisamment ainsi aux régimes alimentaires et PAI.

Ou Pique-nique sur le lieu d'activité

13H00-13H30 : temps calme avec relaxation, lecture.

13H30- 16H30 : activités sur place ou à l'extérieur en fonction du planning

17H00-17H30 : goûter sur place ou sur le lieu d'activité.

17H30-18H30 : temps libre et **temps éducatif** (30 minutes par groupe avec l'enseignante)

18H30-19H00 : douches du soir, encadrées par les animateurs référents de chaque groupe.

19H00-20H00 : repas, dans les mêmes conditions que celui du MIDI.

20H00-20H45 : Brossage de dents et veillées (**avec un temps éducatif**) proposées par l'équipe d'animation et l'enseignante.

20H45-21H00 : Couchage des enfants, encadrés par les animateurs référents. (En fonction également de l'état de fatigue des enfants et de leurs âges pour les veillées)

Budget

- 150 euros pour les veillées
- 50 euros pour le carburant
- 27 euros pour les friandises de la Boom (HARIBO).
- 22,75 euros pour matériel Boom (Action)
- euros pour la prestation du séjour (Hébergement, activités,..) (Evasion78)
- bus

Matériel

•5 pharmacies comprenant : 1 thermomètre, une couverture de survie, une paire de ciseaux, des gants stériles, une pince à tiques, des compresses stériles, des pansements, du sérum physiologique, du gel hydro alcoolique, serviette hygiénique.

Trousse de toilettes : crème solaire, gel douche, shampoing, gants jetables

• Malle pédagogique comprenant : Papier, feutres, crayons de couleur, scotch, pate à fixe, colles, crayons à papier, stylos, Posca, aquarelles, pinceaux, perles, jeux de société (Uno, Cartes, Times up, Blokus, Mikado,), ballons, raquettes et balles de tennis de table, perles, fils bracelets brésiliens, scoubidous, etc.

• Des livres âges 9-11 ans

• Du linge de rechange : slips, pantalons, gilets, tee-shirts, chaussettes, chaussures, serviettes, gants, casquettes